

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015 du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce lundi 1^{er} juin 2015 à 20h00, à la salle municipale de Saint-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames Louise Boudreault et Huguette St-Amand
Messieurs Pierre Bérubé, Serge Morin, Jacques Proulx et Michel Bisson

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Monsieur Hugo Desormeaux

La directrice générale secrétaire trésorière, Sylvie Désilets est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

15-06-455

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk. »

15-06-456

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir dûment constaté le quorum, Monsieur le maire déclare la présente séance ouverte.

15-06-457

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Adoption du procès-verbal du 4 mai 2015
6. Correspondances
7. Rapport des délégations particulières des membres du conseil municipal
8. Sécurité incendie
 - 8.1 Rapport du chef du service incendie
 - 8.2 Prévention incendie dans les chemins privés
9. Voirie
 - 9.1 Rapport du chef de voirie
 - 9.2 Résultat soumission 0 – ¾
 - 9.3 Résultat soumission sable
10. Urbanisme et environnement
 - 10.1 Rapport de l'inspectrice municipale
 - 10.2 Mise en place d'un CCU
11. Loisirs et culture
 - 11.1 Camp de jour : embauche d'une animatrice
 - 11.2 Camp de jour : embauche d'une aide animatrice
 - 11.3 Fête Nationale
12. Affaires financières
 - 12.1 Dépôt des recettes du mois de mai 2015
 - 12.2 Dépôt des comptes à payer du mois de mai 2015
 - 12.3 Paiement de la Quote part de la MRC
 - 12.4 Paiement pour les services de la Sûreté du Québec
 - 12.5 Paiement de factures d'honoraires professionnels
 - 12.6 Remboursement dépenses de Monsieur le maire
13. Autres
 - 13.1 Demande pour l'opération d'une fourrière
 - 13.2 Demande de don pour la Fabrique
 - 13.3 Demande d'appui de la Municipalité de Chénéville
 - 13.4 Demande d'appui de la Municipalité de Namur
 - 13.5 Fermeture du bureau municipal le samedi et ouverture le mercredi
 - 13.6 Demande d'appui Coop Santé du Nord
 - 13.7 Soumission création du site WEB
14. Période de questions
15. Levée de la séance

Il est résolu sur proposition de Mme Louise Boudreault, appuyé par Mme Huguette St-Amand que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte l'ordre du jour décrit ci-dessus.

Adopté unanimement

15-06-458

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite l'assistance à formuler ses questions au conseil municipal.

Monsieur Gilbert Dardel, maire de Namur, nous demande s'il serait possible de réserver le dôme pour une soirée des Namuroise au mois d'août 2016.

15-06-459

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU MOIS MAI 2015

Il est résolu sur proposition de M. Serge Morin, appuyé par M. Jacques Proulx, que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte le procès-verbal de la session du 4 mai 2015.

Adopté unanimement

15-06-460

6. CORRESPONDANCES

15-06-461

7. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS PARTICULIÈRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M. le maire nous informe des avancements du projet d'une section de la piste cyclable entre St-Émile et Lac-des-Plages

M. Serge Morin nous parle du succès de la Journée de l'Environnement, du travail exceptionnel de Lise Bornais et fait quelques suggestions pour l'an prochain.

Madame Louise Boudreault nous parle aussi de la Journée de l'Environnement, du souper Théâtre qui aura lieu à l'église le 13 juin prochain et que la bibliothèque aurait besoin d'un nouvel ordinateur.

M. Jacques Proulx nous parle de l'activité de pêche pour les jeunes et du succès du souper spaghetti au profit de l'Association de Chasse et Pêche

8. SÉCURITÉ INCENDIE

15-06-461

8.1 Rapport du chef du service incendie

Le chef du service incendie nous relate les faits importants du mois de mai. On lui fait remarquer qu'il ne nous a pas encore remis le rapport du CSI.

15-06-462

8.2 SUIVI-PRÉVENTION DANS LES CHEMINS PRIVÉS

ATTENDU QUE la MRC de Papineau est responsable de la mise en œuvre du schéma de couverture de risque et qu'elle a déclaré sa compétence en matière de prévention incendie;

ATTENDU QUE l'accessibilité des services incendie sur l'ensemble du territoire de la MRC de Papineau sur les chemins privés peuvent constituer des situations problématiques;

ATTENDU QUE l'état d'un chemin privé, son accessibilité pouvant comprendre des entraves à la circulation, tel que des barrières cadenassées et d'autres obstacles physiques peuvent contraindre l'accès à des véhicules relatifs à la sécurité incendie lors d'une intervention de ce service;

ATTENDU QU'une réflexion sur l'émission de permis de construction sur des chemins privés représentant des difficultés d'accès à un service incendie est appropriée;

ATTENDU QUE les situations décrites précédemment et leurs contextes peuvent mettre en cause la responsabilité civile d'un service incendie;

PAR CONSÉQUENT :

Il est proposé par M. Michel Bisson, appuyé par M. Serge Morin;

ET RÉSOLU QUE la municipalité de St-Émile-de-Suffolk demande à la MRC de Papineau d'obtenir une opinion juridique sur ces sujets et de transmettre les conclusions de celle-ci à l'ensemble des municipalités de la MRC de Papineau;

Adopté unanimement

9. VOIRIE

15-06-465

9.1 Rapport du chef de voirie

Le balai mécanique a été passé sur toutes les rues asphaltées.
Les rues en gravier ont toutes été nivelées.

15-06-466

9.2 Résultat de l'appel d'offre pour le 0 -3/4

ATTENDU QU'un appel d'offre a été lancé auprès de trois entreprises
Les Bois Ronds, Émilio Séguin Limitée et Excavation Lirette

ATTENDU QU'une seule entreprise a soumissionnée, soit Les Bois Ronds

ATTENDU QUE le prix de 6,50\$ la tonne est un prix acceptable;

Il est résolu sur proposition de M. Michel Bisson appuyé par M. Jacques Proulx que le conseil autorise la directrice générale à accepter l'offre de Les bois Ronds.

Adopté unanimement

15-06-467

9.3 Résultat pour l'appel d'offre pour la réserve de sable

ATTENDU QU'un appel d'offre a été lancé auprès de trois entreprises
Les Bois Ronds, Émilio Séguin Limitée et Excavation Lirette

ATTENDU QU'une seule entreprise a soumissionnée, soit Les Bois Ronds

ATTENDU QUE le prix de 5,00\$ la tonne est un prix acceptable;

Il est résolu sur proposition de M. Michel Bisson appuyé par M. Jacques Proulx que le conseil autorise la directrice générale à accepter l'offre de Les bois Ronds.

Adopté unanimement

10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

15-06-468

10.1 Rapport de l'inspectrice municipale

L'inspecteur municipal dépose son rapport mensuel

15-06-469

10.2 Création d'un comité consultatif d'urbanisme

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk est habilité à nommer les membres de son Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) ;

ATTENDU QU'il est indispensable pour le conseil municipal de se doter d'un CCU de façon à pouvoir rendre des recommandations sur les matières et les compétences qui lui sont conférées par la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme (LRQ, c. A-19.1)

ATTENDU QU'en vertu de l'article 146 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LRQ, c. A-19.1), les membres du CCU doivent être nommés par résolution du conseil municipal ;

Il est proposé par Mme Huguette St-Amand et appuyé par M. Serge Morin que le conseil désigne :

M. Pierre Bérubé : élu de la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk
M. Hugo Desormeaux : élu de la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk
Mme Claudine Murray : citoyenne de St-Émile-de-Suffolk
M. Pierre Boudreault : citoyen de St-Émile-de-Suffolk
Un autre citoyen pourra être nommé à une séance ultérieure.
Mme Annie Desjardins, inspectrice municipale agira à titre de personne ressource.

Adopté unanimement

11.LOISIRS ET CULTURE

15-06-470

11.1 Embauche d'une animatrice pour le camp de jour

Il est résolu sur proposition de M. Pierre Bérubé, appuyé par Mme Louise Boudreault que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk nomme Madame Catherine Sicotte au poste d'animatrice pour le camp de jour 2015.

Que cette dernière soit embauchée du 29 juin au 14 août 2015, jusqu'à concurrence de 35 heures/semaine, au salaire établi pour ce poste soit 15.00\$/heure.

Adoptée unanimement

15-06-471

11.2 Embauche d'une aide animatrice pour le camp de jour

Il est résolu sur proposition de M. Serge Morin, appuyé par M. Pierre Bérubé que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk nomme Madame Virginie Sicotte au poste d'aide animatrice pour le camp de jour 2015.

Que cette dernière soit embauchée du 29 juin au 14 août 2015, jusqu'à concurrence de 35 heures/semaine, au salaire établi pour ce poste soit 10.55\$/heure

Adoptée unanimement

15-06-472

11.3 Subvention pour la Fête Nationale

Il est résolu sur proposition de M. Serge Morin, appuyé par Mme Louise Boudreault que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk accorde une subvention de 500.00\$ pour les festivités de la Fête Nationale qui aura lieu le 23 juin 2015 au Parc Joseph Roy

Adoptée unanimement

12.AFFAIRES FINANCIÈRES

15-06-473

12.1 Dépôt des recettes du mois de mai 2015

Un état des recettes du mois de mai 2015 au montant de 49 138.03\$ est déposé au conseil municipal.

15-06-474

12.2 Comptes à payer du mois de mai 2015

Il est résolu sur proposition de M. Michel Bisson appuyé par M. Serge Morin que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk accepte les comptes à payer du mois de mai 2015 pour un montant total de 16 011.43\$ réparti de la façon suivante :

- Comptes à payer : chèque no 1773 à 1805. Le montant total des chèques pour le mois d'avril 2015 s'élève à 16 011.43\$

Adoptée unanimement

Je soussignée, Sylvie Désilets, secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes du mois de mai 2015.

Sylvie Désilets, secrétaire-trésorière

15-06-475

12.3 Paiement de la Quote part de la MRC

Il est résolu sur proposition de M. Michel Bisson, appuyé par M. Serge Morin que le conseil autorise la directrice générale à payer le montant de 13 405.00\$ pour la deuxième tranche de la quote part de la MRC.

Adoptée unanimement

15-06-476

12.4 Paiement de la première tranche de la facture de la Sûreté du Québec

Il est résolu sur proposition de M. Pierre Bérubé, appuyé par M. Serge Morin que le conseil autorise la directrice générale à payer le montant de 28 258.00\$ pour la première tranche de la facture de la Sûreté du Québec.

Adoptée unanimement

15-06-477

12.5 Paiement d'honoraires professionnels

Il est résolu sur proposition de M. Serge Morin, appuyé par M. Michel Bisson que le conseil autorise la directrice générale à payer le montant de 597.30\$ pour les honoraires professionnels de la firme Deveau avocats.

Adoptée unanimement

15-06-478

12.6 Remboursement des frais de déplacement

Il est résolu sur proposition de M. Serge Morin, appuyé par Mme Louise Boudreault que le conseil autorise la directrice générale à payer le montant de 60.20\$ pour les frais de déplacement du maire Hugo Desormeaux pour l'AGA de Tricentris à St-Jérôme.

Adoptée unanimement

13 AUTRES

15-06-479

13.1 Désignation d'une fourrière en vertu du code de la sécurité routière

CONSIDÉRANT QUE la Société de l'assurance automobile du Québec a mis en œuvre des dispositions réglementaires relatives à la saisie et à la mise en fourrière des véhicules routiers;

CONSIDÉRANT QUE ces dispositions du Code de la sécurité routière sont entrées en vigueur le 1^{er} décembre 1997;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut désigner une fourrière pour la garde des véhicules saisis;

CONSIDÉRANT QU'une telle résolution n'engage pas la municipalité à utiliser les services de **DÉBOSELAGE NAMUR**;

CONSIDÉRANT QUE **DÉBOSELAGE NAMUR** pourra desservir entre autres, la Sûreté du Québec, le corps de police municipale et Contrôle routier Québec (SAAQ);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Michel Bisson et appuyé par M. Pierre Bérubé

QUE le conseil municipal désigne **DÉBOSELAGE NAMUR** propriété de Sébastien Desormeaux à opérer une fourrière d'autos au 169 Rang des Sources à St-Émile-de-Suffolk, Qc, JOV 1Y0 et de demander l'inscription au fichier des fourrières reconnues par la Société de l'assurance automobile du Québec pour le territoire de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk;

QUE **DÉBOSELAGE NAMUR** devra se conformer aux exigences de la Société de l'assurance automobile du Québec dont notamment les règles de bonnes pratiques contenues au Guide de gestion des véhicules saisis produit par la société;

QUE les installations de **DÉBOSELAGE NAMUR** devront être conformes aux règlements en vigueur dans la municipalité;

QUE la municipalité se dégage de toute responsabilité quant à la conservation, à la garde, au vol ou au vandalisme des véhicules routiers saisis.

Adoptée unanimement

15-06-480

13.2 Demande de don pour la Fabrique de St-Émile-de-Suffolk

Il est résolu sur proposition de M. Pierre Bérubé, appuyé par M. Michel Bisson que le conseil municipal fasse un don de 500.00\$ à la Fabrique de St-Émile-de-Suffolk pour la réparation du perron de l'église.

Adoptée unanimement

15-06-481

13.3 Demande d'appui – Municipalité de Chénéville et de Namur pour la réduction de taxe sur les carburants provinciale

CONSIDÉRANT QUE selon la Loi concernant la taxe sur les carburants, une réduction de la taxe est appliquée aux essenceries situées aux abords de la frontière ontarienne;

CONSIDÉRANT QUE les commerçants de notre région, plus particulièrement à ceux qui sont situés à plus de vingt (20) kilomètres de la frontière, sont pénalisés par cette Loi;

CONSIDÉRANT QUE notre municipalité en fait partie comme plusieurs autres dans la MRC de Papineau;

CONSIDÉRANT QUE Chénéville et Namur sont des municipalités dévitalisées;

Il est proposé par Mme Louise Boudreault et appuyé par M. Jacques Proulx

QUE le conseil de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk demande au gouvernement une réévaluation de cette réduction afin de ne pas créer d'injustice et de diriger nos résidents dans les grands centres urbains afin de faire l'achat d'essence;

QUE le conseil de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk fasse parvenir une copie de notre requête à monsieur Alexandre Iracà, Député de Papineau;

QU'une copie conforme soit transmise à la MRC de Papineau.

Adoptée unanimement

15-06-482

13.4 Demande d'appui de la municipalité de Namur

CONSIDÉRANT QUE les premiers répondants de la municipalité de Namur couvrent 4 municipalités (Boileau, St-Émile-de-Suffolk, Lac-des-Plages et Namur);

CONSIDÉRANT QUE durant la saison estivale la population de ces 4 municipalités triple;

CONSIDÉRANT QU'il ne manque qu'un défibrillateur pour compléter une deuxième trousse d'urgence

Il est résolu sur proposition de M. Michel Bisson appuyé par Mme Huguette St-Amand

QUE la municipalité de St-Émile-de-Suffolk appui la municipalité de Namur dans leur demande pour l'ajout d'un deuxième défibrillateur dans leur démarche auprès de l'Agence de la Santé de l'Outaouais.

Adoptée unanimement

15-06-483

13.5 Changement des heures d'ouverture du bureau municipal

CONSIDÉRANT le faible achalandage le samedi matin au bureau municipal

CONSIDÉRANT QUE la plupart des municipalités environnantes sont fermées le samedi matin

CONSIDÉRANT QUE la majorité des personnes qui se présentent le samedi matin veulent rencontrer l'inspectrice municipale et que celle-ci s'engage à être disponible sur rendez-vous le soir ou le samedi matin;

CONSIDÉRANT les nouvelles technologies, plusieurs documents peuvent être acheminés par courriel;

Il est résolu sur proposition de M. Serge Morin appuyé par M. Pierre Bérubé que le conseil change les heures d'ouvertures de la municipalité pour

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

ET QUE ces changements soit en vigueur à partir du 15 juin 2015

Adoptée unanimement

15-06-484

13.6 Demande d'appui de la COOP de Santé du Nord

CONSIDÉRANT QUE notre municipalité soutient la Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation

CONSIDÉRANT le projet de clinique de proximité améliorera l'accessibilité aux soins et à la prise en charge pour la population du nord de la Petite-Nation;

CONSIDÉRANT QUE ce projet sera une vitrine nationale pour la région;

CONSIDÉRANT QUE le projet de clinique de proximité reçoit un financement de 75 000\$ de la Fédération interprofessionnelle de santé du Québec (FIQ) pour 1 an;

CONSIDÉRANT QUE cette somme financera un poste d'infirmière praticienne spécialisée (IPS)

CONSIDÉRANT QUE la coopérative devra financer le poste de secrétaire et assumer la gestion administrative et financière du projet et du personnel.

CONSIDÉRANT QUE le projet créera 2 emplois dans la région;

Il est résolu sur proposition de Mme Louise Boudreault appuyé par M. Jacques Proulx

QUE la municipalité de St-Émile-de-Suffolk appuie la demande de subvention présentée au Pacte rural 2015 complétant le financement du projet de clinique de proximité à la Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation.

Adoptée unanimement

15-06-485

13.7 Soumission pour la création d'un nouveau site WEB

CONSIDÉRANT QUE le site WEB est rendu désuet

CONSIDÉRANT QUE la plateforme utilisée pour le site WEB actuel n'est pas conviviale

Il est résolu sur proposition de M. Serge Morin appuyé par Mme Louise Boudreault que la municipalité accepte la soumission de Doris Dupuis – Multimediawow pour un montant de 1 300.00\$ et de lui verser un dépôt de 30% c'est-à-dire 390.00\$

Adoptée unanimement

15-06-486

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite l'assistance à formuler ses questions au conseil municipal.

15-06-487

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 9h30, il est résolu sur proposition de M. Michel Bisson appuyé par M. Pierre Bérubé que la présente séance soit levée.

Adoptée unanimement.

Sylvie Désilets, Directrice générale
Secrétaire trésorière

Hugo Desormeaux, Maire